



Défaillance crédit conso, déménagement europe

Par **ARIBIRA**, le **10/07/2009** à **18:14**

Bonjour,

J'ai contracté plusieurs crédits à la consommation que j'ai arrêté de rembourser en juin 2008. Surendetté, j'ai commencé une nouvelle vie en Belgique. Les établissements de crédit ont retrouvé mon adresse par j'en sais quel moyen et me réclament les impayés. N'étant plus résident en France, qu'est-ce que je risque si je ne rembourse pas ces établissements? Ont-ils tous les droits pour retrouver quelqu'un?

Cordialement